



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE: Journée internationale
des personnes handicapées, 3 décembre 2018**



© Antoine Tardy / insieme Suisse

« Chez toi, on peut manger par terre! C'est souvent ce qu'on me dit », lance Sébastien V., porteur de handicap mental. L'ancien marathonnien vit de manière autonome depuis plus de vingt ans : ménage, rangement, cuisine, lessive... Le quinquagénaire vaudois s'organise seul dans les tâches du quotidien.

Mais habiter de manière autonome dans un appartement ordinaire est loin d'être la norme chez les personnes en situation de handicap mental. Souvent, le revenu d'une personne au bénéfice de l'AI n'est pas suffisant pour accéder à la location. Le manque d'aide permettant d'accompagner une personne vivant seule ainsi que de financement adéquat sont des obstacles supplémentaires. Qui empêchent les personnes ayant une déficience intellectuelle de choisir comment et avec qui elles souhaitent vivre.

Lancé en 2018 par La Confédération, le programme pluriannuel « Autonomie » entend promouvoir l'autonomie des personnes en situation de handicap. Le libre choix du lieu de résidence et de la modalité de logement est un des thèmes centraux du programme (2018-2021).

Les personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle résident le plus souvent en institution. Beaucoup d'entre elles aimeraient cependant vivre dans leur propre appartement et décider par elles-mêmes de leur quotidien. C'est pourquoi **insieme** Suisse s'engage pour une amélioration des possibilités d'aide d'accompagnement et pour un financement équitable. A l'occasion de la Journée des personnes handicapées, qui se tiendra le 3 décembre et qui a pour thème "Ma vie, mes choix", **insieme** Suisse entend rappeler l'importance, pour les personnes en situation de handicap mental, de choisir leur propre chez soi.

Avoir la possibilité de mener une vie autonome et autodéterminée, grâce à une assistance adaptée est un droit. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) appelle à pouvoir choisir son existence de manière autodéterminée et à l'inclusion au sein de la communauté. Une convention que la Suisse a par ailleurs ratifiée. "Vivre comme je le souhaite et avec qui je veux" devrait également s'appliquer aux personnes handicapées.

Souhaitez-vous rencontrer Sébastien V. ? Obtenir des informations sur la thématique du logement ? Nous répondons volontiers à vos sollicitations.

Christa Schönbächler : CSchoenbaechler@insieme.ch, 078 936 27 24

Lise Tran : LTran@insieme.ch, 031 300 50 30

insieme – ensemble, avec et pour les personnes mentalement handicapées

insieme Suisse s'engage pour les intérêts des personnes avec un handicap mental et ceux de leurs parents. **insieme** s'investit en faveur d'un cadre propice permettant aux personnes porteuses d'un handicap mental de mener une vie autonome en tant que membres à part entière de la société.

insieme Suisse fédère plus de 50 associations régionales en Suisse alémanique, romande et au Tessin.